

Sharp Energy Solution Europe réaffirme son engagement en France.

Après la Semaine du Développement Durable, du 1^{er} au 7 avril 2008, il est indéniable que les projets respectueux du climat et de l'environnement sont une priorité pour la France. Le marché du photovoltaïque, qui a enregistré des taux de croissance supérieurs à 100% ces dernières années, en bénéficie tout particulièrement. La division européenne du leader du solaire, Sharp Energy Solution Europe, cherche à amplifier progressivement son activité photovoltaïque sur le marché européen en pleine expansion.

Le 6 avril 2009. Sharp Energy Solution Europe (SESE), une division de Sharp Electronics Europe GmbH, est en charge de l'ensemble des activités solaires paneuropéennes depuis le 1^{er} octobre 2008. L'objectif de Sharp est de fournir un service encore meilleur au marché européen du photovoltaïque, le plus important dans le monde, et ce de manière plus continue.

« Après des débuts plutôt difficiles, la France est aujourd'hui probablement le marché le plus dynamique d'Europe, grâce aux plans d'aides gouvernementales bien structurés ainsi qu'aux conditions climatiques favorables », a déclaré Peter Thiele, Vice-président exécutif de Sharp Energy Solution Europe. « Notre but, en accord avec les objectifs ambitieux établis par le Grenelle de l'Environnement, est de continuer à nous développer et à accroître notre position de leader global du photovoltaïque », poursuit-il.

Le plan environnemental du Grenelle de l'Environnement (période : 2009-2020) prévoit un investissement de 440 milliards d'euros, dont 115 milliards destinés aux énergies renouvelables. L'objectif est d'atteindre une capacité installée cumulée de 5 400 MW (contre environ 200 MW à l'heure actuelle) d'ici 2020.

Le Ministre français de l'environnement a posé les bases de l'explosion de l'énergie photovoltaïque en France en juillet 2006, lorsqu'il a annoncé un plan avantageux de subventions pour l'installation de ces systèmes. Par exemple, un nouveau tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque, garanti sur 20 ans. Ce tarif est composé d'un tarif de base, auquel s'ajoute une prime pour les systèmes photovoltaïques intégrés au bâtiment – une des particularités de la subvention au photovoltaïque de l'état français.

Tarification 2009	Installation basique	Installation intégrée au bâtiment
France continentale	33 c€ / kWh	60 c€ / kWh
Corse, Dom, Mayotte	44 c€ / kWh	60 c€ / kWh

Contact Presse SHARP : VFC Relations Publiques

Charlotte Leclère
cleclere@vfc.fr

Tel : 01 47 57 67 77 – Fax : 01 47 57 30 03
14 rue Carnot – 92309 Levallois-Perret Cedex

D'autres mesures d'incitation ont également été mises en place, les particuliers bénéficient notamment d'un crédit impôts de 50% sur le coût matériel d'un système photovoltaïque ne dépassant pas les 3 kW et par ailleurs, l'installation photovoltaïque est une option qui émerge dans de nombreuses réglementations relatives aux bâtiments.

« Le marché français du photovoltaïque assiste à une croissance spectaculaire depuis 2006. Grâce au nouveau plan environnemental, cela devrait se poursuivre. La France a fourni une garantie de planification pour les investisseurs et a montré que la durabilité est un objectif à long terme du gouvernement français. Cela signifie qu'une base solide est en cours de création pour promouvoir les investissements, précisément à une période de récession économique », explique Peter Thiele.

Selon l'Association Européenne de l'Industrie Photovoltaïque (EPIA), 2 100 personnes étaient directement employées par l'industrie française du solaire en 2008, et environ 220 000 personnes était indirectement impliquées dans ce secteur en pleine expansion. Cela signifie que le photovoltaïque n'est plus seulement un marché de niche mais est en train de devenir un facteur économique de plus en plus important. « Étant l'une des principales entreprises mondiales du photovoltaïque, notre but est de poursuivre dans cette voie. Cela conduira à une augmentation du nombre d'emploi chez les distributeurs, les installateurs et les commerciaux travaillant dans ce secteur. Nous souhaitons donc renforcer nos relations avec nos partenaires », explique P. Thiele.

Outre les modules cristallins, Sharp place notamment ses espoirs dans les modules en couches minces, avec un rendement amélioré de 9%. En octobre, une seconde ligne de production a été lancée à l'usine Sharp de Katsuragi au Japon, faisant ainsi passer la capacité de production de cellules en couches minces de 34 mégawatts à 160 mégawatts.

Afin de réduire la distance et la durée d'approvisionnement vers ses marchés cibles en Europe, Sharp fabrique des modules cristallins à Wrexham, au Pays de Galles, depuis 2004. Cette usine photovoltaïque, qui a remporté le « Wales Business and Sustainability Award » le 3 novembre 2008, a aujourd'hui une capacité de production de 220 mégawatts.

Sharp a été l'élément moteur de l'utilisation du photovoltaïque depuis 50 ans et a joué un rôle primordial dans l'évolution du marché solaire en Europe. La société prévoit de continuer à mener le marché mondial de l'énergie photovoltaïque dans le futur, par la voie de l'innovation, de la durabilité et d'un bon rapport coût-efficacité. En 2010, elle ouvrira la première usine au monde de 1 gigawatt à Sakai, au Japon. Cette société pionnière du solaire a déjà des usines de fabrication en Europe, en Amérique du Nord et en Asie et, par conséquent, est directement représentée sur l'ensemble des marchés mondiaux. À ce jour, Sharp a produit plus de deux gigawatts de cellules solaires, ce qui en fait le plus grand fabricant mondial de produits photovoltaïques.

Contact Presse SHARP : VFC Relations Publiques

Charlotte Leclère

cleclere@vfc.fr

Tel : 01 47 57 67 77 – Fax : 01 47 57 30 03

14 rue Carnot – 92309 Levallois-Perret Cedex